Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212001200-20230417-DCM2023-34-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

République Française Département Haute-Corse Commune de FURIANI

DCM Nº 2023-34

Séance du 11 avril 2023

Afférents au Conseil Qui ont pris part à la Délibération En exercice Municipal 29 29 25 Date de la convocation

L'an deux mil vingt-trois

Et le 11 avril

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

Date d'Affichage

05/04/2023

NOMBRE DE MEMBRES

12/04/2023

19 Membres présents: MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, NAPPO Michelle, FICO Aurélie.

8 Membres absents excusés (procurations):

MME CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à M. FINI René

MME MALAFRONTE Christine a donné procuration à MME UGOLINI Nuria

M. FABRIZI Bernard a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel

M. CAMUZAT Alexandre a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie-Christine

M. GIAFFERI Michael a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie-Dominique

M. SIMONI Pierre-Baptiste a donné procuration à M. BATTESTI Gilles

MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline

M. MARTEL Enzo a donné procuration à MME FICO Aurélie

2 Absents: M. MALPELI Stéphane, M. LECA Jean-Louis.

Madame BERTOLUCCI Marie-Christine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération BUDGET EAU: M49 Vote du Compte Administratif 2022

Le Maire indique aux conseillers municipaux qu'il laisse la parole à Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2ème Adjointe au Maire, afin qu'elle présente le Compte Administratif 2022 du budget de l'Eau.

Madame GIAMARCHI Marie-Dominique présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2022 qui s'établit comme suit :

1) SECTION D'EXPLOITATION -- VUE D'ENSEMBLE

En €	Réalisations De l'exercice	Résultat reporté N-1	Reste à réaliser	Résultat cumulé	Solde d'exécution cumulé
Dépenses	36 021,29			36 021,29	
Recettes	38 802,50	31 818,05		70 620,55	34 599,26

BUDGET EAU: Vote du Compte Administratif 2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023

2) SECTION D'INVESTISSEMENT- VUE D'ENSEMBLE

En €	Réalisations De l'exercice	Résultat reporté N-1	Reste à réaliser	Résultat cumulé	Solde d'exécution cumulé
Dépenses	1 188,36			1 188,36	
Recettes	6 126,93	20 610,81		26 737,74	25 549,38

A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal, conformément l'article L.2121-14 du CGCT, nomme président de séance Monsieur Louis POZZO DI BORGO. Le Maire quitte la séance.

OUÏ l'exposé de Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2^{ème} Adjointe au Maire, et après en avoir délibéré, hors la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

> APPROUVE le Compte Administratif 2022

A l'issue du vote, le Maire entre dans la salle et reprend la présidence de la séance.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

